



Paris, le 7 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

100 % Santé : Agnès Buzyn visite un centre mutualiste le 8 janvier

Alors que la mise en œuvre de la réforme du 100 % santé a franchi une étape importante le 1^{er} janvier avec le déploiement des paniers de soins à reste à charge zéro pour l'optique, l'audition et le dentaire (couronnes et bridges), la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, **se rendra mercredi 8 janvier à 9 heures dans un centre dentaire, audition et optique mutualistes rue de Turbigo à Paris**, en présence de Thierry Beudet, président de la Mutualité Française. C'est la deuxième fois en 6 mois que la ministre se déplace dans un centre mutualiste afin d'y expliquer la réforme.

« Ce déplacement témoigne de l'engagement de la Mutualité Française dans la réussite du 100 % santé », explique Thierry Beudet. « Nous avons soutenu dès l'origine cette réforme parce qu'elle contribue à réduire le reste à charge des Français. Aujourd'hui, nous encourageons le recours aux équipements des paniers de soins à reste à charge zéro » et nous invitons l'ensemble des acteurs à en faire la promotion, comme le fait l'enseigne mutualiste Ecouter Voir. »

Cette réforme répond bien à un objectif de santé publique et apporte une réponse aux Français qui renonçaient à des soins dentaires pour des raisons financières (20 % de la population avant la réforme) ou devaient supporter un reste à charge important (près de 170 euros en moyenne en optique avant la réforme). Elle permet également de garantir la qualité des équipements proposés : avec, par exemple en optique, des verres traitant l'ensemble des troubles visuels, avec 3 options de traitement (amincissement, durcissement anti-rayure et traitement anti-reflet) et avec un choix possible parmi une cinquantaine de montures.

La Mutualité Française, acteur majeur de la complémentaire santé, joue également un rôle clé dans l'accès aux soins sur les territoires avec ses 2 800 services de soins et accompagnement, dont près de 1 200 points de vente optique et audition sous enseigne Ecouter Voir et plus de 450 centres dentaires.

Pour en savoir plus sur la réforme :

https://www.mutualite.fr/content/uploads/2018/12/Fiche_decryptage_RAC_zero_12_2018.pdf



À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 540 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.



Contact presse

Alexandre TORTEL

06 30 36 45 66

alexandre.tortel@mutualite.fr



Photos de la Mutualité Française
disponibles sur [flickr](#)